

APERÇUS DES FONDS

FONDS DE PLACEMENT GARANTI 75/75, FONDS DE PLACEMENT GARANTI 75/100, FONDS DE PLACEMENT GARANTI 100/100 DE L'EMPIRE VIE ADDENDA

Le 15 octobre 2019

Le présent addenda modifie les Aperçus des fonds pour les fonds de placement garanti 75/75, les fonds de placement garanti 75/100 et les fonds de placement garanti 100/100 de l'Empire Vie du 31 décembre 2018 et en fait partie intégrante.

Nous avons introduit les modifications suivantes au moyen du présent addenda :

1. Mise à jour des énoncés concernant les frais d'assurance, y compris ceux portant sur l'intégration des frais d'assurance au ratio des frais de gestion (« RFG »).
2. Mise à jour de l'énoncé de l'option de frais d'acquisition « Honoraires de service » pour y inclure « Série F ».
3. Ajout de nouveaux fonds, y compris les nouveaux fonds multistratégie de l'Empire Vie.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est, Kingston ON K7L 3A8 • Téléphone : 613 548-1890 • Sans frais : 1 800 561-1268
www.empire.ca

INV-941B-FR-10/19



FONDS DE PLACEMENT GARANTI 75/75, FONDS DE PLACEMENT GARANTI 75/100, FONDS DE PLACEMENT GARANTI 100/100 DE L'EMPIRE VIE

ADDENDA AUX APERÇUS DES FONDS

À compter du 15 octobre 2019, le présent addenda modifie les Aperçus des fonds pour les fonds de placement garanti 75/75, les fonds de placement garanti 75/100 et les fonds de placement garanti 100/100 de l'Empire Vie du 31 décembre 2018 et en fait partie intégrante.

Combien cela coûte-t-il?

Aux pages 2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52 et 54 de l'aperçu de chaque fonds actuellement offert :

(A) Afin de mettre à jour les énoncés concernant les frais d'assurance, nous avons supprimé les sections « **2. Frais permanents du fonds** » et « **4. Autres frais** » pour les remplacer par ce qui suit :

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

(B) Afin de mettre à jour le nom de l'option de frais d'acquisition « honoraires de service », nous avons supprimé les références aux « honoraires de service » dans le tableau sous le titre « **1. Frais de vente** » et dans la section « **3. Commission de service** » pour les remplacer par « Série F/honoraires de service ».

Ratio des frais de gestion (RFG)

Aux pages 1, 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15, 17, 19, 21, 23, 25, 27, 29, 31, 33, 35, 37, 39, 41, 43, 45, 47, 49, 51 et 53 de l'aperçu de chaque fonds actuellement offert, le ratio des frais de gestion (RFG) sous « **Bref aperçu** » est décrit comme suit :

Le RFG est pour la période close le 31 décembre 2018 et n'inclut pas les frais d'assurance. Au 1^{er} novembre 2019 ou autour de cette date, les frais d'assurance seront intégrés au RFG.

Fonds distincts offerts

Nous avons ajouté les fonds distincts suivants aux fonds de placement garanti 75/75, aux fonds de placement garanti 75/100 et aux fonds de placement garanti 100/100 de l'Empire Vie. Les aperçus des fonds ci-joints pour ces nouveaux fonds sont intégrés dans ceux des fonds de placement garanti 75/75, des fonds de placement garanti 75/100 et des fonds de placement garanti 100/100 de l'Empire Vie.

1. FPG de revenu élevé à court terme de l'Empire Vie
2. FPG multistratégie d'actions canadiennes de l'Empire Vie
3. FPG multistratégie d'actions américaines de l'Empire Vie
4. FPG mondial de dividendes de l'Empire Vie
5. FPG multistratégie d'actions mondiales de l'Empire Vie
6. FPG Portefeuille multistratégie conservateur mondial de l'Empire Vie
7. FPG Portefeuille multistratégie équilibré mondial de l'Empire Vie
8. FPG Portefeuille multistratégie de croissance modérée mondial de l'Empire Vie

Bref aperçu

Date de création du fonds : Octobre 2019

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : -

Rotation du portefeuille : -

CATÉGORIE DE FONDS	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,20 %*	10,00 \$	-
L	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,50 %*	10,00 \$	-
M	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,52 %*	10,00 \$	-
U	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,71 %*	10,00 \$	-
V	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,96 %*	10,00 \$	-
W	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,06 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque le fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des titres à revenu fixe à court terme nord-américains, y compris des obligations, des obligations à rendement élevé, des prêts à taux variables et des actions privilégiées émis par des sociétés. Le fonds investit directement dans les titres ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires.

Les renseignements relatifs aux 10 principaux placements, au nombre total de placements et à la répartition des placements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu et un potentiel de croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de créance de sociétés et est disposée à accepter un degré de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Rendements annuels

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																				
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none">La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller.Aucuns frais de retrait.Aucuns frais pour les virements.																				
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.Aucuns frais de retrait.Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.																				
Frais de vente différés	<table border="1"><thead><tr><th colspan="2">Si vous vendez dans les délais suivants :</th></tr><tr><th></th><th>%</th></tr></thead><tbody><tr><td>moins de 1 an</td><td>5,5</td></tr><tr><td>moins de 2 ans</td><td>5,0</td></tr><tr><td>moins de 3 ans</td><td>5,0</td></tr><tr><td>moins de 4 ans</td><td>4,0</td></tr><tr><td>moins de 5 ans</td><td>4,0</td></tr><tr><td>moins de 6 ans</td><td>3,0</td></tr><tr><td>moins de 7 ans</td><td>2,0</td></tr><tr><td>après 7 ans</td><td>0,0</td></tr></tbody></table>	Si vous vendez dans les délais suivants :			%	moins de 1 an	5,5	moins de 2 ans	5,0	moins de 3 ans	5,0	moins de 4 ans	4,0	moins de 5 ans	4,0	moins de 6 ans	3,0	moins de 7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %.La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Si vous vendez dans les délais suivants :																						
	%																					
moins de 1 an	5,5																					
moins de 2 ans	5,0																					
moins de 3 ans	5,0																					
moins de 4 ans	4,0																					
moins de 5 ans	4,0																					
moins de 6 ans	3,0																					
moins de 7 ans	2,0																					
après 7 ans	0,0																					
Frais modiques	<table border="1"><thead><tr><th colspan="2">Si vous vendez dans les délais suivants :</th></tr><tr><th></th><th>%</th></tr></thead><tbody><tr><td>moins de 1 an</td><td>3,0</td></tr><tr><td>moins de 2 ans</td><td>2,5</td></tr><tr><td>moins de 3 ans</td><td>2,0</td></tr><tr><td>après 3 ans</td><td>0,0</td></tr></tbody></table>	Si vous vendez dans les délais suivants :			%	moins de 1 an	3,0	moins de 2 ans	2,5	moins de 3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.								
Si vous vendez dans les délais suivants :																						
	%																					
moins de 1 an	3,0																					
moins de 2 ans	2,5																					
moins de 3 ans	2,0																					
après 3 ans	0,0																					
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none">La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.Aucuns frais de retrait.Aucuns frais pour les virements.																				

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds : Octobre 2019

Gestionnaire : L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

Valeur totale du fonds : -

Rotation du portefeuille : -

CATÉGORIE DE FONDS	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,72 %*	10,00 \$	-
L	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	3,27 %*	10,00 \$	-
M	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,62 %*	10,00 \$	-
U	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,60 %*	10,00 \$	-
V	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,15 %*	10,00 \$	-
W	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,50 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque le fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions ordinaires de sociétés canadiennes. Le fonds investit directement dans les titres ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires.

Les renseignements relatifs aux 10 principaux placements, au nombre total de placements et à la répartition des placements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance, souhaite investir principalement dans des actions et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Rendements annuels

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 																		
Frais de vente différés	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an</td> <td>5,5</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 4 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 5 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 6 ans</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 7 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 7 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an	5,5	moins de 2 ans	5,0	moins de 3 ans	5,0	moins de 4 ans	4,0	moins de 5 ans	4,0	moins de 6 ans	3,0	moins de 7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait. Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
	%																			
moins de 1 an	5,5																			
moins de 2 ans	5,0																			
moins de 3 ans	5,0																			
moins de 4 ans	4,0																			
moins de 5 ans	4,0																			
moins de 6 ans	3,0																			
moins de 7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans</td> <td>2,5</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 3 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an	3,0	moins de 2 ans	2,5	moins de 3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 								
	%																			
moins de 1 an	3,0																			
moins de 2 ans	2,5																			
moins de 3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds : Octobre 2019

Gestionnaire : L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

Valeur totale du fonds : -

Rotation du portefeuille : -

CATÉGORIE DE FONDS	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,83 %*	10,00 \$	-
L	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	3,33 %*	10,00 \$	-
M	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,68 %*	10,00 \$	-
U	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,71 %*	10,00 \$	-
V	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,21 %*	10,00 \$	-
W	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,56 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque le fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions ordinaires de sociétés américaines. Le fonds investit directement dans les titres ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires.

Les renseignements relatifs aux 10 principaux placements, au nombre total de placements et à la répartition des placements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance, souhaite investir principalement dans des actions et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Rendements annuels

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 																		
Frais de vente différés	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an</td> <td>5,5</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 4 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 5 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 6 ans</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 7 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 7 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an	5,5	moins de 2 ans	5,0	moins de 3 ans	5,0	moins de 4 ans	4,0	moins de 5 ans	4,0	moins de 6 ans	3,0	moins de 7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait. Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
	%																			
moins de 1 an	5,5																			
moins de 2 ans	5,0																			
moins de 3 ans	5,0																			
moins de 4 ans	4,0																			
moins de 5 ans	4,0																			
moins de 6 ans	3,0																			
moins de 7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans</td> <td>2,5</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 3 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an	3,0	moins de 2 ans	2,5	moins de 3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 								
	%																			
moins de 1 an	3,0																			
moins de 2 ans	2,5																			
moins de 3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds : Mai 2007

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 79,4 M\$

Rotation du portefeuille : 66,39 %

CATÉGORIE DE FONDS	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,88 %*	10,37 \$	355 359
L	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	3,38 %*	11,52 \$	1 216 657
M	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,83 %*	11,55 \$	541 331
U	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,76 %*	8,69 \$	1 000
V	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,26 %*	8,69 \$	1 000
W	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,71 %*	8,69 \$	1 000

* Le RFG est une estimation puisque la catégorie de fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

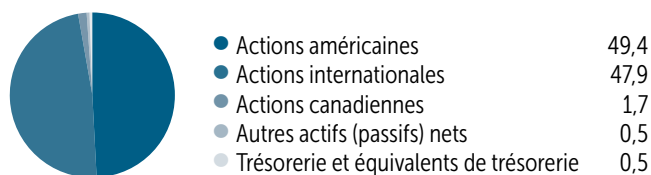
Ce fonds distinct investit principalement dans des actions mondiales de moyenne à forte capitalisation boursière donnant droit à un dividende. Les placements en actions du fonds se composent d'actions ordinaires, d'actions privilégiées, d'actions privilégiées convertibles et de débiteures convertibles.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS [†]	%
Amazon.com Inc.	2,6
Dollar Tree Inc.	2,4
Tencent Holdings Limited	2,3
International Flavors & Fragrances Inc.	2,3
Fiserv Inc.	2,3
Medtronic PLC	2,3
American Tower Corporation - A	2,2
Compass Group PLC	2,2
HDFC Bank Limited ADR	2,2
Sony Corporation	2,2
Total	23,0

Nombre total de placements : 50

[†] En proportion de la valeur totale du fonds

Répartition des placements (%)



Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance, souhaite investir principalement dans des actions mondiales et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Les catégories de fonds K, L, M, U, V et W existent depuis moins d'un an, même si le fonds a été créé en mai 2007.

Nous déclarerons le rendement des catégories de fonds K, L, M, U, V et W lorsque celles-ci existeront depuis plus d'un an.

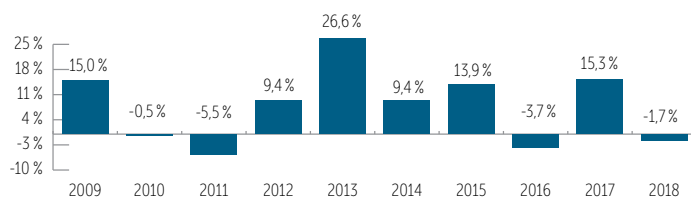
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie A du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 31 décembre 2008 détient 2 037 \$ le 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 7,4 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend des frais d'assurance distincts pour les garanties. Des frais additionnels sont facturés pour l'option de garantie sur la prestation à l'échéance de 100 %. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et le RFG.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 																		
Frais de vente différés	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an</td> <td>5,5</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 4 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 5 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 6 ans</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 7 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 7 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an	5,5	moins de 2 ans	5,0	moins de 3 ans	5,0	moins de 4 ans	4,0	moins de 5 ans	4,0	moins de 6 ans	3,0	moins de 7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait. Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
	%																			
moins de 1 an	5,5																			
moins de 2 ans	5,0																			
moins de 3 ans	5,0																			
moins de 4 ans	4,0																			
moins de 5 ans	4,0																			
moins de 6 ans	3,0																			
moins de 7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans</td> <td>2,5</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 3 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an	3,0	moins de 2 ans	2,5	moins de 3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 								
	%																			
moins de 1 an	3,0																			
moins de 2 ans	2,5																			
moins de 3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds : Octobre 2019

Gestionnaire : L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

Valeur totale du fonds : -

Rotation du portefeuille : -

CATÉGORIE DE FONDS	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,88 %*	10,00 \$	-
L	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	3,38 %*	10,00 \$	-
M	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,83 %*	10,00 \$	-
U	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,76 %*	10,00 \$	-
V	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,26 %*	10,00 \$	-
W	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,71 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque le fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions mondiales. Le fonds investit directement dans les titres ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires.

Les renseignements relatifs aux 10 principaux placements, au nombre total de placements et à la répartition des placements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance, souhaite investir principalement dans des actions et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Rendements annuels

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 																		
Frais de vente différés	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an</td> <td>5,5</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 4 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 5 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 6 ans</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 7 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 7 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an	5,5	moins de 2 ans	5,0	moins de 3 ans	5,0	moins de 4 ans	4,0	moins de 5 ans	4,0	moins de 6 ans	3,0	moins de 7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait. Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
	%																			
moins de 1 an	5,5																			
moins de 2 ans	5,0																			
moins de 3 ans	5,0																			
moins de 4 ans	4,0																			
moins de 5 ans	4,0																			
moins de 6 ans	3,0																			
moins de 7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans</td> <td>2,5</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 3 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an	3,0	moins de 2 ans	2,5	moins de 3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 								
	%																			
moins de 1 an	3,0																			
moins de 2 ans	2,5																			
moins de 3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds : Octobre 2019

Gestionnaire : L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

Valeur totale du fonds : -

Rotation du portefeuille : -

CATÉGORIE DE FONDS	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,40 %*	10,00 \$	-
L	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,70 %*	10,00 \$	-
M	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,90 %*	10,00 \$	-
U	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,28 %*	10,00 \$	-
V	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,58 %*	10,00 \$	-
W	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	1,78 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque le fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions mondiales et des titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés partout dans le monde. La composition de l'actif cible du fonds est de 70 % en titres à revenu fixe et de 30 % en actions. Le fonds investit directement dans les titres ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires.

Les renseignements relatifs aux 10 principaux placements, au nombre total de placements et à la répartition des placements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et un revenu par l'entremise d'un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale en actions et en titres à revenu fixe. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Rendements annuels

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 																		
Frais de vente différés	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an</td> <td>5,5</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 4 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 5 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 6 ans</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 7 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 7 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an	5,5	moins de 2 ans	5,0	moins de 3 ans	5,0	moins de 4 ans	4,0	moins de 5 ans	4,0	moins de 6 ans	3,0	moins de 7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait. Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
	%																			
moins de 1 an	5,5																			
moins de 2 ans	5,0																			
moins de 3 ans	5,0																			
moins de 4 ans	4,0																			
moins de 5 ans	4,0																			
moins de 6 ans	3,0																			
moins de 7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans</td> <td>2,5</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 3 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an	3,0	moins de 2 ans	2,5	moins de 3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 								
	%																			
moins de 1 an	3,0																			
moins de 2 ans	2,5																			
moins de 3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds : Octobre 2019

Gestionnaire : L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

Valeur totale du fonds : -

Rotation du portefeuille : -

CATÉGORIE DE FONDS	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,51 %*	10,00 \$	-
L	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	2,91 %*	10,00 \$	-
M	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,16 %*	10,00 \$	-
U	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,39 %*	10,00 \$	-
V	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,79 %*	10,00 \$	-
W	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,04 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque le fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions mondiale et des titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés partout dans le monde. La composition de l'actif cible du fonds est de 50 % en titres à revenu fixe et de 50 % en actions. Le fonds investit directement dans les titres ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires.

Les renseignements relatifs aux 10 principaux placements, au nombre total de placements et à la répartition des placements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et un revenu par l'entremise d'un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale en actions et en titres à revenu fixe. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Rendements annuels

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																											
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none">La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller.Aucuns frais de retrait.Aucuns frais pour les virements.																											
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.Aucuns frais de retrait.Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.																											
Frais de vente différés	<table border="1"><tr><td colspan="2">Si vous vendez dans les délais suivants :</td><td>%</td></tr><tr><td>moins de 1 an</td><td></td><td>5,5</td></tr><tr><td>moins de 2 ans</td><td></td><td>5,0</td></tr><tr><td>moins de 3 ans</td><td></td><td>5,0</td></tr><tr><td>moins de 4 ans</td><td></td><td>4,0</td></tr><tr><td>moins de 5 ans</td><td></td><td>4,0</td></tr><tr><td>moins de 6 ans</td><td></td><td>3,0</td></tr><tr><td>moins de 7 ans</td><td></td><td>2,0</td></tr><tr><td>après 7 ans</td><td></td><td>0,0</td></tr></table>	Si vous vendez dans les délais suivants :		%	moins de 1 an		5,5	moins de 2 ans		5,0	moins de 3 ans		5,0	moins de 4 ans		4,0	moins de 5 ans		4,0	moins de 6 ans		3,0	moins de 7 ans		2,0	après 7 ans		0,0	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %.La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Si vous vendez dans les délais suivants :		%																											
moins de 1 an		5,5																											
moins de 2 ans		5,0																											
moins de 3 ans		5,0																											
moins de 4 ans		4,0																											
moins de 5 ans		4,0																											
moins de 6 ans		3,0																											
moins de 7 ans		2,0																											
après 7 ans		0,0																											
Frais modiques	<table border="1"><tr><td colspan="2">Si vous vendez dans les délais suivants :</td><td>%</td></tr><tr><td>moins de 1 an</td><td></td><td>3,0</td></tr><tr><td>moins de 2 ans</td><td></td><td>2,5</td></tr><tr><td>moins de 3 ans</td><td></td><td>2,0</td></tr><tr><td>après 3 ans</td><td></td><td>0,0</td></tr></table>	Si vous vendez dans les délais suivants :		%	moins de 1 an		3,0	moins de 2 ans		2,5	moins de 3 ans		2,0	après 3 ans		0,0	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.Aucuns frais de retrait.Aucuns frais pour les virements.												
Si vous vendez dans les délais suivants :		%																											
moins de 1 an		3,0																											
moins de 2 ans		2,5																											
moins de 3 ans		2,0																											
après 3 ans		0,0																											
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none">La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités.L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller.Aucuns frais de retrait.Aucuns frais pour les virements.																											

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds : Octobre 2019

Gestionnaire : L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

Valeur totale du fonds : -

Rotation du portefeuille : -

CATÉGORIE DE FONDS	DATE DE CRÉATION DE LA CATÉGORIE DE FONDS	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
K	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	2,56 %*	10,00 \$	-
L	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	3,01 %*	10,00 \$	-
M	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	3,21 %*	10,00 \$	-
U	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/75	1,44 %*	10,00 \$	-
V	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	75/100	1,89 %*	10,00 \$	-
W	Octobre 2019	Dépôt initial de 1 000 \$, 50 \$ par fonds	100/100	2,09 %*	10,00 \$	-

* Le RFG est une estimation puisque le fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions mondiales et des titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés partout dans le monde. La composition de l'actif cible du fonds est de 30 % en titres à revenu fixe et de 70 % en actions. Le fonds investit directement dans les titres ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires.

Les renseignements relatifs aux 10 principaux placements, au nombre total de placements et à la répartition des placements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et un revenu par l'entremise d'un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale en actions et en titres à revenu fixe. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Rendements annuels

Nous déclarerons le rendement de ce fonds lorsque celui-ci existera depuis plus d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

OPTION DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 																		
Frais de vente différés	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an</td> <td>5,5</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans</td> <td>5,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 4 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 5 ans</td> <td>4,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 6 ans</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 7 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 7 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an	5,5	moins de 2 ans	5,0	moins de 3 ans	5,0	moins de 4 ans	4,0	moins de 5 ans	4,0	moins de 6 ans	3,0	moins de 7 ans	2,0	après 7 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait. Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
	%																			
moins de 1 an	5,5																			
moins de 2 ans	5,0																			
moins de 3 ans	5,0																			
moins de 4 ans	4,0																			
moins de 5 ans	4,0																			
moins de 6 ans	3,0																			
moins de 7 ans	2,0																			
après 7 ans	0,0																			
Frais modiques	<p>Si vous vendez dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an</td> <td>3,0</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans</td> <td>2,5</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans</td> <td>2,0</td> </tr> <tr> <td>après 3 ans</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an	3,0	moins de 2 ans	2,5	moins de 3 ans	2,0	après 3 ans	0,0	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 								
	%																			
moins de 1 an	3,0																			
moins de 2 ans	2,5																			
moins de 3 ans	2,0																			
après 3 ans	0,0																			
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 																		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées :

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Site Web : www.empire.ca
Courriel (français) : placement@empire.ca
Courriel (anglais) : investment@empire.ca

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie) est une société fière d'être canadienne qui est en activité depuis 1923. Nous offrons une gamme de produits individuels et collectifs d'assurance vie et maladie, de placements et de retraite, y compris des fonds communs de placement par l'entremise de Placements Empire Vie Inc., notre filiale en propriété exclusive.

L'Empire Vie se classe parmi les 10 principaux assureurs vie au Canada¹ et jouit de la note A (Excellent) que lui a attribuée la firme A.M. Best². Notre mission est d'aider les Canadiens et les Canadiennes à accumuler un patrimoine, à générer un revenu et à atteindre la sécurité financière avec simplicité, rapidité et facilité.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux avec l'identifiant @EmpireVie ou visitez notre site Web au www.empire.ca pour obtenir plus de détails.

¹ Selon les actifs totaux présentés dans les rapports du BSIF au 31 décembre 2018

² Le 14 juin 2019. Pour obtenir la note la plus récente, visitez le www.ambest.com.

L'information présentée dans ce document est fournie à titre indicatif seulement et ne doit pas être interprétée comme constituant des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels. L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie décline toute responsabilité quant à l'utilisation ou à la mauvaise utilisation de cette information, ainsi qu'aux omissions relatives à l'information présentée dans ce document. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.